

Commission interne de l'enseignement et de l'éducation spécialisés

Notes de la séance du 20 septembre 2016

Présents:

Marie-Laure Danalet, Anne-Lillia Fernandez, Olivier Baud, Lucie Joset, Tania Willemin, Alexandre Schwarz, Olivier Baud, Laurent Vité

Séances avec la DGOMP

Elles auront lieu les 1er novembre, 16 janvier, 26 avril; il serait bien d'avoir une délégation pour ces séances.

Echo du terrain

EFP: problème de surveillance des repas à midi; le problème est de savoir qui surveille les repas et comment cela est comptabilisé dans l'horaire des adultes. Pour l'instant, aux EFP de Conches, la direction engage des personnes surnuméraires pour ce travail. C'est une question qui dépasse le cadre des EFP et qui concerne toutes les structures dans lesquelles les enfants restent pour le repas de midi.

Problèmes dans l'orientation des élèves: il arrive que certains élèves sont orientés en classe spécialisée, alors que l'indication des spécialistes était plutôt une insertion en CMP. Ces erreurs d'aiguillage sont dommageables pour les élèves, pour la classe et l'enseignant qui doit assumer la difficulté. Certains de ces enfants demandent un adulte pour eux tout seul, ce qui est compliqué à gérer en classe spécialisée. L'aventure malheureuse d'un élève intégré dans le DIAMS de la Roseraie n'a pas servi d'exemple. Il n'avait rien à faire dans le DIAMS et pourtant il a été placé là, il n'a fait que quelques mois avant de changer pour une structure plus adaptée à sa problématique. Est-ce que les places manquent en CMP?

Concernant les RCS, ils ne sont pas pleins. On ne comprend pas la stratégie de la DGOMP, cherche-t-il à faire disparaître les RCS? Pourtant les élèves sont là, les collègues de l'ordinaire disent toujours avoir des candidats pour l'enseignement spécialisé. Quelles sont les intentions de la DGOMP, du DIP pour les RCS? Il faudra rappeler que c'est une structure intégrative qui existe depuis longtemps. Où sont les RCS dans le projet de l'école inclusive? On ne parle jamais des élèves des regroupements dans les débats sur l'école inclusive. On a de la peine à avoir l'avis du DIP sur le sujet.

DIAMS: la mise en place d'un DIAMS se fait au détriment du RCS en place aux Pâquis. Les collègues ont des projets d'intégration en cours, travaillent avec les collègues de l'ordinaire dans ce sens. La DGOMP ne tient pas compte de tout cela et impose une structure sans concertation des collègues. A l'OMP, on ne tient jamais compte de ce qui a été fait, de l'histoire de l'institution. La SPG doit prendre position sur le sujet lors de son AD de mardi prochain.

Postes vacants: la liste des postes vacants continue à être peu claire, pas mise à jour et donc inutilisable pour les collègues qui souhaiteraient un changement de lieu de travail.

Un certain nombre de collègues, titulaires de la MESP ont postulé sans se voir octroyer un poste. Alors que les postes sont pris par des remplaçants. On a en plus le problème que les personnes qui font la MESP ont fait un autre parcours avant la maîtrise que l'enseignement.

Les EPP sont très lourdement chargés en formation durant leur première année. Il y a un mercredi sur deux pour la formation d'intégration à l'OMP, plus d'autres formations, notamment les jeudis et spécifiques en autisme par exemple, lorsque les collègues s'occupent de cette population. Quelle est leur charge réelle de travail?

Les enseignants spécialisés ne reçoivent les informations auxquelles ils ont droit, telles que les spectacles et événements, formations continues, activités culturelles, etc.

CMP: il y a des changements d'horaire qui anticipent les décisions à venir. Pour l'instant, rien n'est décidé, il y a eu quelques changements pour les élèves, et rien ne bouge pour ce qui concerne les horaires des adultes.

PEI: outil qui induit une vision parcellisée de l'apprentissage, à l'encontre du PER qui promeut un développement global de l'élève. Dans le bilan de l'utilisation du PEI, il y a plutôt des avis négatifs: trop lourd à gérer, pas en lien, pas de représentation des compétences de l'élève. C'est incohérent avec ce qui est voulu.

Décisions

Prise de position pour les Pâquis à faire voter mardi 27 à l'AD de la SPG.

Document de position pour rappeler le rôle important joué par les classes spécialisées d'intégration des élèves et depuis fort longtemps, en étroite collaboration avec l'ordinaire.

Ordre du jour pour la prochaine rencontre (ou les prochaines rencontres, au vu de la liste!) avec la DGOMP

Surveillance des repas dans les lieux où c'est nécessaire

Orientation des élèves: contre les indications c'est contreproductif!

RCS où il y a encore des places, alors que les collègues de l'ordinaire aurait des élèves à orienter, imposition du DIAMS sur une structure de RCS qui fonctionne plutôt bien, non prise en compte dans le projet d'école inclusive: **quel avenir pour les RCS?** Quelles sont les intentions de la DGOMP pour ces structures?

Postes vacants: à quand une liste claire, transparente, disponible pour tous les collègues?

Politique d'engagement: certains collègues fraîchement émoulus de la MESP n'ont pas trouvé de postes alors que certains postes sont occupés par des remplaçants.

Les EPP sont lourdement chargés en termes de formation: formation d'intégration à l'OMP, formation du jeudi, plus formation spécialisée en fonction de la population à laquelle ils ont à faire. N'est-ce pas trop?

Les enseignants spécialisés n'ont pas accès aux informations pour les spectacles, événements sportifs ou pour la formation continue (accès au catalogue). Demande récurrente, peut-on trouver une solution durable à ce problème?

Changement horaire dans les CMP qui ne vont pas, alors que les discussions sur les horaires harmonisés n'ont pas encore eu lieu.

PEI: à quand un bilan sérieux de l'outil? Beaucoup de plaintes remontent à la SPG sur cet outil, perçu comme trop lourd, incohérent avec la logique du PER.